



Cession de parts a titre gratuit

Par **fab65r**, le **09/01/2010** à **12:02**

Bonjour a vous tous. Je vous expose mon dilemme. Mon employeur actuel possède une SCI qui est propriétaire de la SARL dans lequel je travaille.
La SARL étant en difficulté financière, celui ci veut la restructurer en cédant des parts de la SCI a titre gratuit a 3 d entre nous pour nous impliquer dans le redressement de l'activité.
Ayant donné la proposition hier soir et voulant la réponse lundi et ne connaissant rien.

Y a t'il des risques par rapport au passif et voir par rapport au futur ?

Je vous remercie d'avance pour votre aides